

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 02881 Numéro SIREN : 378 890 644 Nom ou dénomination : ACORA AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2024 sous le numéro de dépôt B2024/012794

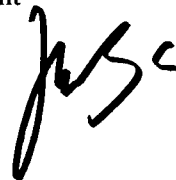
ACORA AUDIT

Société par actions simplifiée au capital de 4 350 euros
Siège social : 50 allée des Cyprès, 69760 LIMONEST .
378 890 644 RCS LYON

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JSC', is written below the text 'Le Président'.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 611	1 611				
	Fonds commercial (1)	105 214	6 837	98 377	103 226	4 850-	4. 70-
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	15 228	9 223	6 006	6 784	778-	11. 47-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	7 000		7 000		7 000	
Total II		129 053	17 671	111 382	110 010	1 372	1. 25
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	167 316	24 967	142 349	298 695	156 346-	52. 34-
	Autres créances	53 307		53 307	257 413	204 106-	79. 29-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	179 295		179 295	290 321	111 025-	38. 24-
	Charges constatées d'avance (3)	18 502		18 502	8 518	9 984	117. 21
	Total III	418 421	24 967	393 454	854 947	461 493-	53. 98-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		547 474	42 638	504 836	964 957	460 121-	47. 68-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2022 12	Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 350) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	4 350	4 350		
	Réserves				
	Réserve légale	435	435		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	155 198	370 588	215 390-	58.12-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	208 857	284 616	75 759-	26.62-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	286	883	596-	67.55-
	Total I	369 126	660 871	291 745-	44.15-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	3 024	6 000	2 976-	49.60-
	Provisions pour charges	3 090	1 874	1 216	64.89
	Total III	6 114	7 874	1 760-	22.35-
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 255	50 256	24 002-	47.76-
	Dettes fiscales et sociales	103 341	237 735	134 394-	56.53-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		320	320-	100.00-
	Produits constatés d'avance (1)		7 900	7 900-	100.00-
	Total IV	129 596	296 211	166 615-	56.25-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	504 836	964 957	460 121-	47.68-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

129 596 296 211

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Fonds commercial	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluations des produits et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 504 836.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 916 365.01 Euros et dégageant un bénéfice de 208 856.86 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	113 472		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 895		1 333
TOTAL	13 895		1 333
Prêts, autres immobilisations financières			7 000
TOTAL			7 000
TOTAL GENERAL	127 368		8 333

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		6 708	106 765	106 765
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 228	15 228
TOTAL			15 228	15 228
Prêts, autres immobilisations financières			7 000	7 000
TOTAL			7 000	7 000
TOTAL GENERAL		6 708	128 993	128 993

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 611			1 611
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 112	2 111		9 223
TOTAL	7 112	2 111		9 223
TOTAL GENERAL	8 723	2 111		10 834

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	2 111			179	775
TOTAL	2 111			179	775
TOTAL GENERAL	2 111			179	775

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	883	179	775		286
TOTAL	883	179	775		286

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	6 000	1 500	4 476		3 024
Pensions et obligations similaires	1 874	1 216			3 090
TOTAL	7 874	2 716	4 476		6 114

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	8 695	2 983	4 841		6 837
Sur comptes clients	17 516	12 596	5 145		24 967
TOTAL	26 211	15 579	9 986		31 804
TOTAL GENERAL	34 968	18 474	15 237		38 204
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		18 295	14 462		
exceptionnelles		179	775		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 000		7 000
Clients douteux ou litigieux	12 324	12 324	
Autres créances clients	154 992	154 992	
Impôts sur les bénéfices	23 032	23 032	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 381	5 381	
Groupe et associés	9 185	9 185	
Débiteurs divers	15 709	15 709	
Charges constatées d'avance	18 502	18 502	
TOTAL	246 126	239 126	7 000

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	26 255	26 255		
Personnel et comptes rattachés	34 463	34 463		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 570	31 570		
Taxe sur la valeur ajoutée	33 665	33 665		
Autres impôts taxes et assimilés	3 644	3 644		
TOTAL	129 596	129 596		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.6731	2 600			2 600

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE	105 214			105 214	
Total	105 214			105 214	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Brevets licence	Linéaire	1 an
Agencements et aménagements	Linéaire	6 ans -12 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 -4 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	10 554
Total	10 554

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 018
Dettes fiscales et sociales	39 918
Total	44 936

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	18 502
Total	18 502

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés		19 369	
Autres créances		9 185	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 819	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		73
Dont entreprises liées		73

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision pour charge d'un montant de 1 216 € a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Hypothèses de calcul :

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- convention collective des Experts Comptables
- table mortalité TH/TF 00-02
- augmentation des salaires 1 %
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible pour les cadres
- turn over fort pour le non cadres
- taux d'actualisation et de revalorisation annuelle net du fond : 0.90 %
- méthode de calcul retenu est la méthode rétrospective prorata temporis

ACORA AUDIT
Société par actions simplifiée au capital de 4 350 euros
Siège social : 50 allée des Cyprés, 69760 LIMONEST
378 890 644 RCS LYON

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 MARS 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 208 856,86 euros de la manière suivante :

<i>Bénéfice de l'exercice</i>	<i>208 856,86 euros</i>
A titre de dividendes	200 200,00 euros
Soit 77 euros par action	
Le solde	8 656,86 euros
au compte "Autres Réserves"	
qui s'élève ainsi à 163 854,70 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 22 mars 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 200,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2019 :
54 600,00 euros, soit 21,00 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 54 600,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2020 :
104 000,00 euros, soit 40,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 104 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2021 :
Néant

Distribution exceptionnelle du 1^{er} juillet 2022 :
500 006,00 euros, soit 192,31 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 500 006,00 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 mars 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

